

Les efforts d'intégration économique en Afrique face aux tensions géopolitiques

Economic Integration Efforts in Africa Amid Geopolitical Tensions.

Auteur 1 : BAKHTAOUI Youcef.

Auteur 2 : ELJAI Fadoua.

BAKHTAOUI Youcef, (Doctorant Chercheur, Laboratoire MADEO)
Université Mohammed Premier, Ecole Supérieur de Technologie, Oujda

ELJAI Fadoua, (Professeure Chercheuse, Laboratoire MADEO)
Université Mohammed Premier, Ecole Supérieur de Technologie, Oujda

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : BAKHTAOUI .Y & ELJAI .F (2026) « Les efforts d'intégration économique en Afrique face aux tensions géopolitiques », African Scientific Journal « Volume 03, Num 34 » pp: 2309– 2335.



DOI : 10.5281/zenodo.19004937



Résumé

Les États africains se sont engagés dans un processus d'intégration économique, principalement articulé autour de la création d'une Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf). Cette zone implique la libéralisation de la majorité des lignes tarifaires, l'ouverture de plusieurs secteurs de services, ainsi que l'extension à d'autres dimensions relatives au commerce, telles que les investissements, les droits de propriété intellectuelle et la politique de la concurrence.

Face à ces efforts d'intégration économique, concrétisés par l'accord de la ZLECAf, des tensions géopolitiques, caractéristiques de cet espace géographique, demeurent présentes et constituent un obstacle aux initiatives visant à créer une véritable communauté économique africaine.

Dans cette optique, ce travail de recherche vise à présenter un cadre de réflexion permettant d'examiner comment les tensions géopolitiques peuvent freiner ou suspendre le processus d'intégration économique initié par les États africains. Il s'appuie sur une réflexion théorique mobilisant une revue de littérature intégrative et multidisciplinaire, couvrant l'économie politique internationale, l'intégration régionale, les perspectives démographiques et les richesses de l'Afrique, jusqu'aux modèles d'évaluation d'impact des accords de libre-échange.

Les résultats de cette recherche mettent en évidence un contraste persistant entre l'ambition affichée par les États africains en matière d'intégration régionale et la portée limitée des retombées économiques positives qui en découlent, en partie sous l'effet des implications des tensions géopolitiques affectant le continent.

Mots clés : Intégration économique-Afrique- Tensions- géopolitiques.

Abstract

African states have embarked on a process of economic integration, primarily centered on the creation of the African Continental Free Trade Area (AfCFTA). This initiative involves the liberalization of the majority of tariff lines, the opening of several service sectors, and the extension to other trade-related dimensions, such as investment, intellectual property rights, and competition policy.

In the face of these economic integration efforts, embodied in the AfCFTA agreement, geopolitical tensions, characteristic of this region, persist and constitute a barrier to initiatives aimed at establishing a genuine African economic community.

In this context, this research seeks to provide a framework for examining how geopolitical tensions may hinder or suspend the economic integration process initiated by African states. It is based on theoretical reflection, drawing on an integrative and multidisciplinary literature review that spans international political economy, regional integration, demographic perspectives, Africa's natural wealth, and impact assessment models of free trade agreements.

The results of this research highlight a persistent contrast between the ambitions expressed by African states regarding regional integration and the limited scope of the positive economic outcomes resulting from it, partly due to the implications of geopolitical tensions affecting the continent.

Keywords : Economic integration-Africa- geopolitical-tensions

Introduction

Dans un contexte marqué par l'invisibilité, l'incertitude et la montée des tensions géopolitiques, la réflexion autour des thématiques liées à l'intégration régionale, au renforcement des chaînes de valeur locales et à la souveraineté multidimensionnelle devrait occuper une place primordiale dans l'esprit des universitaires, des décideurs politiques et des praticiens.

Dans ce cadre, le sujet de cette recherche porte sur les efforts déployés par les États africains pour instaurer un environnement favorable à l'intégration économique régionale, tout en tenant compte des risques et des implications des tensions géopolitiques sur le processus d'intégration économique régionale mis en œuvre sur le continent africain. En effet, à la lumière des profondes transformations économiques et géopolitiques en cours, une question principale s'impose à l'esprit :

Dans quelle mesure les tensions géopolitiques freinent-elles les efforts d'intégration économique en Afrique ?

De cette question émane plusieurs sous-questions :

- Quel le cadre théorique permettant de cadrer l'intégration économique régionale ?
- Quels sont les principaux projets et initiatives mis en œuvre par les États africains pour favoriser l'intégration économique régionale en Afrique ?
- Dans quelle mesure ces efforts d'intégration économique sont-ils susceptibles d'être affectés par les tensions géopolitiques ?

L'objectif de cette étude est donc de fournir un cadre analytique permettant d'évaluer l'effet des tensions géopolitiques sur le processus d'intégration économique régionale en Afrique, en identifiant les freins, les catalyseurs et les implications potentielles pour les économies africaines.

Pour atteindre cet objectif, le présent travail s'appuie sur un cadre théorique multidisciplinaire visant à examiner les dynamiques d'intégration économique en Afrique à travers différentes perspectives.

En premier lieu, cette recherche s'inscrit dans la littérature de l'économie politique internationale, notamment à travers les contributions de (Gilpin, 1975) relatives au système économique mondial et plus particulièrement les tensions entre le pouvoir politique et

l'économie. Par ailleurs, la théorie de l'intégration régionale permet de renforcer la compréhension du sujet, en considérant l'intégration économique comme un processus progressif et cumulatif (Haas, 1958 ; Balassa, 1961). En revanche, la théorie de la dépendance propose une lecture critique du processus d'intégration économique, en mettant en lumière les relations asymétriques entre le centre et la périphérie (Prebisch, 1950 ; Frank, 1967 ; Amin, 1973). En outre, à ces apports théoriques s'ajoutent des contributions transversales portant sur les perspectives démographiques en Afrique (Tabutin & Schoumaker, 2020), sur les ressources naturelles et les richesses de cet espace géographique (Bassou, 2017), ainsi que sur les évaluations de l'impact économique des accords de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (Mével & Karingi, 2012 ; Saygili, Peters & Knebel, 2018). En effet, cette recherche mobilise une approche théorique intégrative, articulant plusieurs courants et approches théoriques issus de différentes disciplines.

Pour répondre aux questions de recherche et atteindre l'objectif de cette étude, une approche méthodologique qualitative et analytique a été privilégiée. Ce choix s'explique par la nature exploratoire et conceptuelle du sujet, qui exige de comprendre les dynamiques complexes de l'intégration économique en Afrique dans un contexte géopolitique incertain, plutôt que de se limiter à une analyse purement quantitative.

Dans cette optique, l'étude adopte un positionnement épistémologique constructiviste, considérant que les réalités économiques et politiques sont socialement construites et influencées par les interactions entre les États africains, les acteurs internationaux et les institutions régionales.

En effet, ce choix épistémologique nous conduit à adopter un mode de raisonnement inductif, visant à identifier les principales avancées en matière de libéralisation du commerce intra-africain dans le cadre de la ZLECAF, ainsi qu'à analyser les faits géopolitiques sur la scène africaine afin de dégager les effets potentiels des tensions géopolitiques sur le processus d'intégration économique.

À la lumière de la problématique et des approches théoriques mobilisées, nous formulons les hypothèses suivantes :

H0 : Les tensions géopolitiques freinent significativement les efforts d'intégration économique en Afrique, en réduisant l'efficacité des avantages préférentiels prévus par les accords commerciaux intra-communautaires.

H1 : la concurrence géopolitique internationale sur l'espace africain, pilotée par les puissances économiques mondiales, accentuant les asymétries de dépendance économique et politique des Etats africains vis-à-vis le reste du monde, ce qui pourra atténuer les effets positifs du processus d'intégration économique régionale.

H2 : la faiblesse de coordination intra-communautaire des politiques étrangères, sécuritaires et économiques, la faiblesse des infrastructures logistiques ainsi que l'application des mesures non tarifaires d'une manière discriminatoire réduit la capacité des institutions régionales à atténuer les effets positifs des accords de la ZLECAf.

H3 : dans certains contextes spécifiques, les tensions géopolitiques peuvent agir comme un catalyseur de l'intégration économique régionale, en encourageant les Etats africains et à renforcer les mécanismes de coopération et de souveraineté multidimensionnelle intra-communautaire.

À partir des hypothèses formulées, cet article s'articule autour en cinq sections principales :

Section 1 : Présente le cadre théorique de l'intégration régionale, en mobilisant les principales approches conceptuelles permettant de comprendre les dynamiques de coopération économique entre États.

Section 2 : Met en lumière les atouts du continent, en analysant l'Afrique comme une force démographique, riche en ressources naturelles, mais également comme une scène concurrentielle marquée par les rivalités internes et externes.

Section 3 : Propose un aperçu général sur l'accord portant création de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf), considérée comme catalyseur de l'intégration régionale.

Section 4 : Examine les implications économiques de la ZLECAf, offrant une vue d'ensemble de ses effets potentiels sur certains indicateurs économiques du continent.

Section 5 : Analyse les tensions géopolitiques en Afrique, en fournissant une lecture synthétique de leur impact sur le processus d'intégration économique.

1. Cadre théorique de l'intégration régionale

Avant d'aborder les efforts d'intégration économique menés par les États africains et les conséquences des tensions géopolitiques sur ce processus, il est nécessaire de présenter le cadre théorique qui permet d'expliquer, d'examiner, de cadrer et d'articuler les dimensions

économiques, politiques et structurelles des relations internationales et de l'intégration régionale.

Dans cette perspective, la partie théorique du présent écrit s'appuie sur trois courants théoriques complémentaires, qui offrent une perspective analytique particulièrement riche lorsqu'ils sont articulés ensemble : l'économie politique internationale, la théorie de l'intégration régionale et la théorie de la dépendance.

Cette combinaison offre une vision explicative multidimensionnelle, permettant de considérer l'intégration économique africaine non seulement comme un processus économique fondé sur un système de libéralisation commerciale réciproque, mais également comme un phénomène profondément politique, encadré et orienté par les acteurs mondiaux de ce que l'on pourrait qualifier « *d'entrepreneuriat de la guerre* ».

À la lumière de ce qui précède, il devient alors essentiel de se demander comment ces approches théoriques à éclairer les limites, les contradictions et les contraintes d'un projet d'intégration économique, dans un contexte marqué par des tensions géopolitiques persistantes et des rapports de pouvoir asymétriques.

1.1 L'économie politique internationale : intégration économique et rapports de pouvoir

L'économie politique internationale constitue un cadre analytique central pour comprendre les interactions entre économie, politique et géopolitique dans un système international caractérisé par des asymétries de pouvoir et les tensions entre l'économie et la politique (Gilpin, 1975).

Contrairement aux approches purement économiques, l'économie politique internationale met en évidence le rôle des États, des institutions et des acteurs non étatiques dans la structuration des échanges internationaux et des processus d'intégration régionale.

En outre, nous ne pouvons pas appréhender l'intégration économique selon une perspective purement économique, car elle n'est pas un mécanisme neutre ou automatique, mais le produit de choix politiques influencés par des intérêts stratégiques, des contraintes sécuritaires et des rivalités géopolitiques (Strange, 1996).

Dans cette perspective, nous pouvons dire que les tensions géopolitiques, qu'elles soient d'origine régionale ou internationale, affectent ainsi la capacité des États à coopérer durablement, à harmoniser leurs politiques économiques, sectorielles et financières et ce qui

pousse les États à externaliser une partie de leur souveraineté au profit des acteurs mondiaux de l'entrepreneuriat de la guerre.

1.2 La théorie de l'intégration régionale : dynamiques, conditions et limites

La thématique de cet écrit pourrait être expliquée, analysée et abordée sous une autre perspective théorique, qui offre un cadrage différent de celui initialement mobilisé. C'est dans ce contexte que la théorie de l'intégration régionale peut être citée, puisqu'elle fournit les outils conceptuels nécessaires à l'analyse des mécanismes institutionnels et politiques de l'intégration économique.

Dans ce contexte, nous pouvons citer les travaux fondateurs de (Balassa, 1961) qui définissent l'intégration comme un processus progressif, allant de la zone de libre-échange à l'union économique et monétaire, en passant par l'union douanière et le marché commun.

Dans le cadre de la continuité de ce cadre d'analyse, nous pouvons mentionner les approches néo-fonctionnalistes, développées par (Haas, 1958), qui propose une conception de l'intégration régionale comme un processus dynamique et cumulatif, qui considère que la coopération dans des domaines économiques spécifiques peut conduire à des transformations institutionnelles et politiques plus larges et profondes.

En revanche, l'approche intergouvernementale met l'accent sur la primauté des États et sur la nature fondamentalement politique de l'intégration, soulignant que les avancées dépendent avant tout de la volonté des gouvernements nationaux (Moravcsik, 1998). Dans des contextes marqués par des tensions géopolitiques, cette volonté peut être affaiblie, conduisant à une intégration formelle mais peu effective.

Dans le contexte africain, la coexistence de multiples Communautés Économiques Régionales (CER), la faiblesse de la coordination politique et l'instabilité sécuritaire limitent la réalisation des objectifs d'intégration, malgré l'existence de cadres juridiques ambitieux.

1.3 La théorie de la dépendance : intégration africaine et contraintes structurelles

La théorie de la dépendance offre une lecture critique des processus d'intégration économique dans les pays du Sud. Développée par des auteurs tels que (Prebisch 1950), (Frank 1967) et (Amin 1973), cette approche met en évidence la structuration hiérarchique de l'économie mondiale, opposant les économies du centre à celles de la périphérie.

Selon cette théorie, l'intégration des économies périphériques dans le système mondial tend à reproduire des relations de dépendance, caractérisées par une spécialisation dans les produits primaires, une vulnérabilité aux chocs externes et une faible autonomie décisionnelle et stratégique. Dans ce cadre, les tensions géopolitiques internationales affectent de manière disproportionnée les économies dépendantes, renforçant leur fragilité structurelle.

Appliquée à l'intégration économique africaine, la théorie de la dépendance permet d'expliquer pourquoi les initiatives régionales peuvent être freinées par des facteurs exogènes, tels que les sanctions économiques, les fluctuations des marchés mondiaux ou les pressions exercées par des acteurs extérieurs. Elle interroge également la capacité de l'intégration régionale à constituer un véritable instrument de transformation structurelle et de réduction de la dépendance.

Si les approches critiques, notamment la théorie de la dépendance, ont permis de mettre en lumière les mécanismes structurels de hiérarchisation et de reproduction des asymétries au sein de l'économie mondiale, elles ne suffisent toutefois pas à démanteler la complexité des dynamiques économiques contemporaines en Afrique.

En effet, au-delà des contraintes héritées de l'époque coloniale, le continent africain se caractérise aujourd'hui par des transformations profondes qui reconfigurent sa place dans scène économique et géopolitique mondiale.

Dans ce cadre, se dessinent de nouvelles réalités qui méritent d'être expliquées et examinées au croisement des mutations démographiques, naturelles et géopolitiques, appelant ainsi une analyse plus fine des potentialités réelles du continent.

2. L'Afrique : une force démographique, des richesses naturelles et une scène concurrentielle

L'Afrique, souvent qualifiée de continent d'avenir, se distingue par sa dynamique démographique unique, ses vastes potentialités économiques et son rôle croissant dans les relations internationales. Avec une population en pleine expansion et des projections qui la placent au cœur des transformations globales du XXI^e siècle, le continent dispose d'une jeunesse abondante et d'un marché en plein essor, ce qui en fait un espace d'accueil prometteur pour les investisseurs et les initiatives de développement.

Toutefois, cette attractivité s'accompagne d'enjeux complexes, notamment une concurrence accrue entre les grandes puissances économiques internationales pour accéder à ses ressources et influencer ses orientations stratégiques.

Ces transformations invitent à analyser les forces majeures qui redéfinissent la trajectoire du continent africain. L'étude des perspectives démographiques, des ressources naturelles et de la concurrence géopolitique internationale s'avère ainsi essentielle pour comprendre les recompositions et les enjeux stratégiques en cours.

2.1 Les perspectives de la démographie de l'Afrique

La croissance démographique constitue un élément fondamental des processus de transformation économique entrepris par les États africains. Elle est déterminante pour identifier les opportunités de marché qui se présenteront une fois que les accords commerciaux entre les pays de cette région seront pleinement opérationnels.

À y regarder de près, les études démographiques ont montré que la population africaine a connu une croissance démographique exceptionnelle dans l'histoire de l'humanité. Dans cet esprit, de 2000 à 2017, la population de l'Afrique a augmenté de 58 % et celle du reste du monde à 19 % » (Tabutin & Schoumaker, 2020).

En outre, cet espace continental devrait connaître une évolution démographique significative durant les prochaines décennies. Dans ce cadre, l'Afrique verrait sa population tripler, passant de **1 à 3 milliards d'habitants** au tournant du siècle. (Vollset et al. 2020).

Au regard des éléments précités, nous pouvons dire que la dynamique démographique de l'Afrique pourrait constituer un levier stratégique pour l'expansion des marchés, et ce, notamment pour les acteurs économiques internationaux et régionaux. En effet, cette situation offre de nouvelles perspectives pour les grandes puissances économiques, qui cherchent à accéder à un marché en pleine croissance.

Ce constat s'est traduit par la mise en place de nouvelles de coopération et de renforcement des relations économiques et commerciales entre l'Afrique et les puissances économiques internationales. Cette évolution se manifeste de manière concrète à travers les **Accords de Partenariats Économiques (APE)**, qui visent à intégrer davantage l'Afrique dans le commerce mondial. Ces accords permettent à l'Afrique de bénéficier d'un accès privilégié aux marchés européens, tout en prévoyant des concessions tarifaires en faveur des pays européens. Toutefois,

une lecture critique de ces accords demeure essentielle pour dévoiler la portée stratégique de leurs dispositions et leurs implications économiques, notamment pour les parties africaines.

2.2 Les ressources naturelles en Afrique

Le continent africain bénéficie d'un potentiel exceptionnel en termes de ressources naturelles, comme le montrent les données du tableau 1 ci-après. Ces ressources représentent non seulement une richesse considérable mais aussi un levier stratégique pour le développement économique, à condition que les États africains adoptent des mécanismes de coopération efficaces et harmonisés. En effet, dans un contexte d'intégration économique régionale, ces ressources pourraient jouer un rôle de complémentarité entre les différents pays du continent, en permettant de surmonter les disparités économiques et d'encourager la synergie entre les secteurs économiques.

Par ailleurs, l'exploitation optimale intra-communautaire des matières premières africaines pourrait alimenter les chaînes d'approvisionnement industrielles du continent, en répondant à la demande croissante de certaines industries continentales en produits de base.

Tableau N° 1 : Part des réserves minières africaines dans les réserves mondiales (%)

Matière minière	Taux des réserves africaines par rapport à celles du monde
Cuivre	97 %
Coltan	80 %
Cobalt	50 %
Or	57 %
Fer	20 %
Uranium et phosphates	23 %
Manganèse	32 %
Vanadium	41 %
Platine	49 %
Diamants	60 %
Pétrole	14 %

(Source : Abdelhak Bassou, *Ressources naturelles et réalités géopolitiques de l'Afrique*, OCP Policy Center, Mai 2017, PB-17/19)

Malgré la richesse considérable de ses ressources naturelles, le continent africain n'a pas encore trouvé le chemin vers une véritable émergence capable d'assurer le bien-être de ses populations. Cette situation soulève un paradoxe frappant : bien que de nombreux pays africains possèdent d'importantes ressources naturelles, tels que l'or, le fer, l'uranium, le charbon et le pétrole, leur développement économique reste limité et leurs niveaux de pauvreté demeurent élevés. À titre d'exemple, le Niger, bien qu'étant l'un des pays les plus riches en ressources naturelles, figure parmi les dix pays les plus pauvres du monde.

Ce constat met en évidence une question cruciale : quelles sont les corrélations entre la richesse en ressources naturelles et l'amélioration du niveau de vie des populations en Afrique ? En effet, l'existence de ces ressources ne garantit pas nécessairement une amélioration des conditions de vie, ni une croissance économique durable. Ce phénomène, souvent désigné sous le terme de « malédiction des ressources », soulève des interrogations sur la manière dont ces richesses sont gérées, exploitées et redistribuées. Il convient donc d'explorer les mécanismes par lesquels les ressources naturelles peuvent être transformées en un levier de développement économique inclusif, en mettant l'accent sur des politiques efficaces de gouvernance, de gestion durable et de diversification économique.

2.3 L'Afrique, une scène concurrentielle

Les ressources naturelles abondantes, la force démographique, la position géographique stratégique et les détroits maritimes sont autant de facteurs qui rendent l'Afrique particulièrement attrayante, en faisant d'elle une terre d'accueil prometteuse et un objectif pour les grandes puissances économiques mondiales. Ces potentialités, loin de passer inaperçues, ont engendré une dynamique de compétitions et de conflits d'intérêts entre les acteurs internationaux, chacun cherchant à exploiter et à s'implanter durablement sur le continent. Ce phénomène de compétition a conduit à un jeu complexe de rivalités entre puissances, alimenté par des enjeux économiques et stratégiques.

Au fil des dernières décennies, le paradigme de cette concurrence sur le sol africain a évolué de manière significative. La présence militaire des anciennes puissances coloniales, telles que la France et la Grande-Bretagne, bien que toujours influente, a été complétée par l'engagement croissant de nouveaux acteurs internationaux, parmi lesquels figurent les États-Unis, la Turquie, la Russie et la Chine. Cette diversification des puissances impliquées a entraîné un réajustement des relations de pouvoir et une redistribution des zones d'influence sur le continent.

En outre, l'approche hégémonique traditionnelle a laissé place à un modèle plus collaboratif au cours des dernières décennies. Les puissances étrangères ont progressivement adopté une stratégie fondée sur le partage d'expériences et d'expertises, ainsi que sur la mise en œuvre de programmes d'aide au développement. Ces initiatives ont surtout pris la forme de grands projets d'infrastructure, tels que la construction de ports, de chemins de fer, contribuant ainsi à l'essor économique de plusieurs régions africaines, mais également à l'intensification des rivalités géopolitiques pour contrôler ces leviers de développement.

À la lumière de ce qui précède, nous pouvons dire que l'Afrique se présente aujourd'hui comme une scène de compétition internationale où se croisent des intérêts économiques, diplomatiques et géopolitiques complexes. Ce contexte concurrentiel a pris la forme d'une « guerre froide » de nouvelle génération, dans laquelle les puissances mondiales s'affrontent à travers des paradigmes de coopération renouvelés et des objectifs réciproques.

Face à cette situation particulièrement complexe, des efforts d'intégration économique ont été déployés par les États africains. Ces efforts se sont matérialisés sous des formes multiples et complémentaires, allant de la conclusion d'accords commerciaux bilatéraux à la mise en place de mécanismes de libre-échange ou d'Union Douanière développés dans le cadre des Communautés Économiques Régionales (CER). Dans cette dynamique cumulative, la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) s'impose comme l'épine dorsale du processus d'intégration économique du continent, en cherchant à fédérer et à préserver les acquis et les initiatives existantes dans une logique de convergence continentale.

En effet, ce nouveau modèle d'intégration économique s'impose comme un processus cumulatif et évolutif, visant à la construction d'une véritable « union économique » susceptible de renforcer les fondements du développement et de la stabilité du continent, tout en préservant ses intérêts face aux convoitises des acteurs de l'« entrepreneuriat de la guerre ». C'est pour cette raison qu'il a été retenu comme objet d'étude dans le cadre de cette recherche.

3. Aperçu général sur l'accord portant création de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf)

Les perspectives démographiques et les ressources naturelles abondantes de l'Afrique doivent constituer les moteurs essentiels des projets d'intégration économique du continent. Dans ce cadre, les États membres de l'Union Africaine (UA) ont renforcé leur coopération en vue de créer un espace économique intégré à l'échelle continentale. Ces efforts collectifs ont permis

l'élaboration d'un cadre juridique et institutionnel complet, conçu pour dynamiser les échanges commerciaux intra-africains. Ce cadre vise à solidifier les relations économiques entre les pays africains, en facilitant la circulation des biens, des services et des investissements, tout en optimisant l'exploitation des atouts démographiques et naturels du continent. Afin de clarifier ce cadre juridique, le présent chapitre se penchera sur l'état des lieux des négociations en cours ainsi que les implications de cet accord sur l'économie africaine.

3.1 Etat des lieux des négociations

En mars 2018, la première phase des négociations a été finalisée avec succès par la signature de l'accord instituant la **Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf)** et les protocoles sur le commerce des marchandises, le commerce des services et les règles et procédures relatives au Règlement des Différends (*voir la figure synthétique des textes ci-après*). À partir du 29 avril 2019, 22 pays avaient déposé leurs instruments de ratification auprès de l'Union Africaine (UA). (Signé & van der Ven, 2019).

De même, l'accord cadre et ses protocoles entrent en vigueur trente (30) jours après le dépôt du vingt-deuxième (22^e) instrument de ratification (Accords de la ZLECAf, 2018). En effet, cet accord a entré en vigueur le 30 mai 2019 puisque le 22^e dépôt a eu lieu le 29 avril 2019. (Lunenburg, 2019).

Pour opérationnaliser la mise en œuvre de cet accord et ses protocoles, les États parties doivent finaliser les listes de concessions tarifaires, les Règles d'Origine, les listes d'engagements spécifiques et toute autre question technique nécessaire à son fonctionnement (*voir la figure 1 ci-dessous*).

Concernant l'état des lieux des négociations de la phase II de la ZLECAf montre des avancées significatives, marquées par l'approbation, lors du Conseil des Ministres tenu en novembre 2022 au Gabon, des protocoles relatifs à la politique de concurrence, à l'investissement et aux droits de propriété intellectuelle. Par ailleurs, les négociations du Protocole sur le commerce électronique sont en cours de finalisation, tandis que le Protocole sur les femmes et les jeunes dans le commerce a été finalisé et adopté, traduisant la volonté des États parties d'intégrer des dimensions structurelles et inclusives dans l'architecture juridique de la ZLECAf.

3.2 Le schéma de libéralisation du commerce des marchandises

Le scénario adopté par les États parties en matière de libéralisation du commerce des marchandises s'articule autour d'une approche progressive qui prend en considération les différenciations des niveaux de développement des États membres de cet ensemble régional.

Dans ce cadre, le schéma des modalités tarifaires a été divisé en 3 catégories de produits (Loumou, 2021). La première catégorie concerne les produits « non sensibles » et représentera 90 % des lignes tarifaires. De même, le délai de libéralisation pour cette catégorie est 5 ans pour les Pays En voie de Développement (PED) et 10 ans pour les Pays les Moins Avancés (PMA). La deuxième catégorie dite liste « sensible », elle ne doit pas représenter plus de 7 % des lignes tarifaires. Cette liste se caractérise par un délai de démantèlement tarifaire plus long ; 10 ans pour les Pays En voie de Développement (PED) et 13 ans pour les Pays les Moins Avancés(PMA). La troisième catégorie sera dédiée aux produits exclus de la libéralisation et représentera 3 % des lignes tarifaires. (*Voir le tableau 2 ci-après*).

En outre, il convient également de souligner qu'un groupe composé de sept pays a exprimé des réticences quant au niveau de libéralisation et les délais de démantèlement tarifaire. (*Voir le tableau 2*).

Tableau N° 2 : Feuille de route des modalités tarifaires de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf)

Groupe du produit	Niveau d'ambition pour tous les États parties	Calendrier de la mise en œuvre		
		Non-PMA	PMA	Besoins spécifiques /G-7
Produits non sensibles	Au moins 90 % des lignes tarifaires	5 ans	10 ans	<ul style="list-style-type: none"> • 85 % des lignes tarifaires seront libéralisées sur 10 ans • 15 ans pour 5 % supplémentaires de lignes tarifaires (peut être échelonné de la 11e à la 15e année)

Produits sensibles	Ne doit pas dépasser 7%	10 ans	13 ans	13 ans
		La libéralisation des produits sensibles peut commencer au cours la sixième année ou avant pour les États parties désireux de le faire.		
Liste d'exclusion	<ul style="list-style-type: none"> • Ne doit pas représenter plus de 3 % des lignes tarifaires • La liste d'exclusion ne doit pas dépasser 10 % des importations en provenance des autres États africains sur une période de référence de 3 ans (2014- 2016 ou 2015-2017) • Objet d'un processus de révision après 5 ans 			

(Ce tableau a été Reproduit à partir de la référence suivante : Peter Lunenborg, "Phase 1B of African Continental Free trade Area (AfCFTA) negotiations", South Centre, Policy Brief N° 63, June 2019).

2.1 La libéralisation du commerce des services

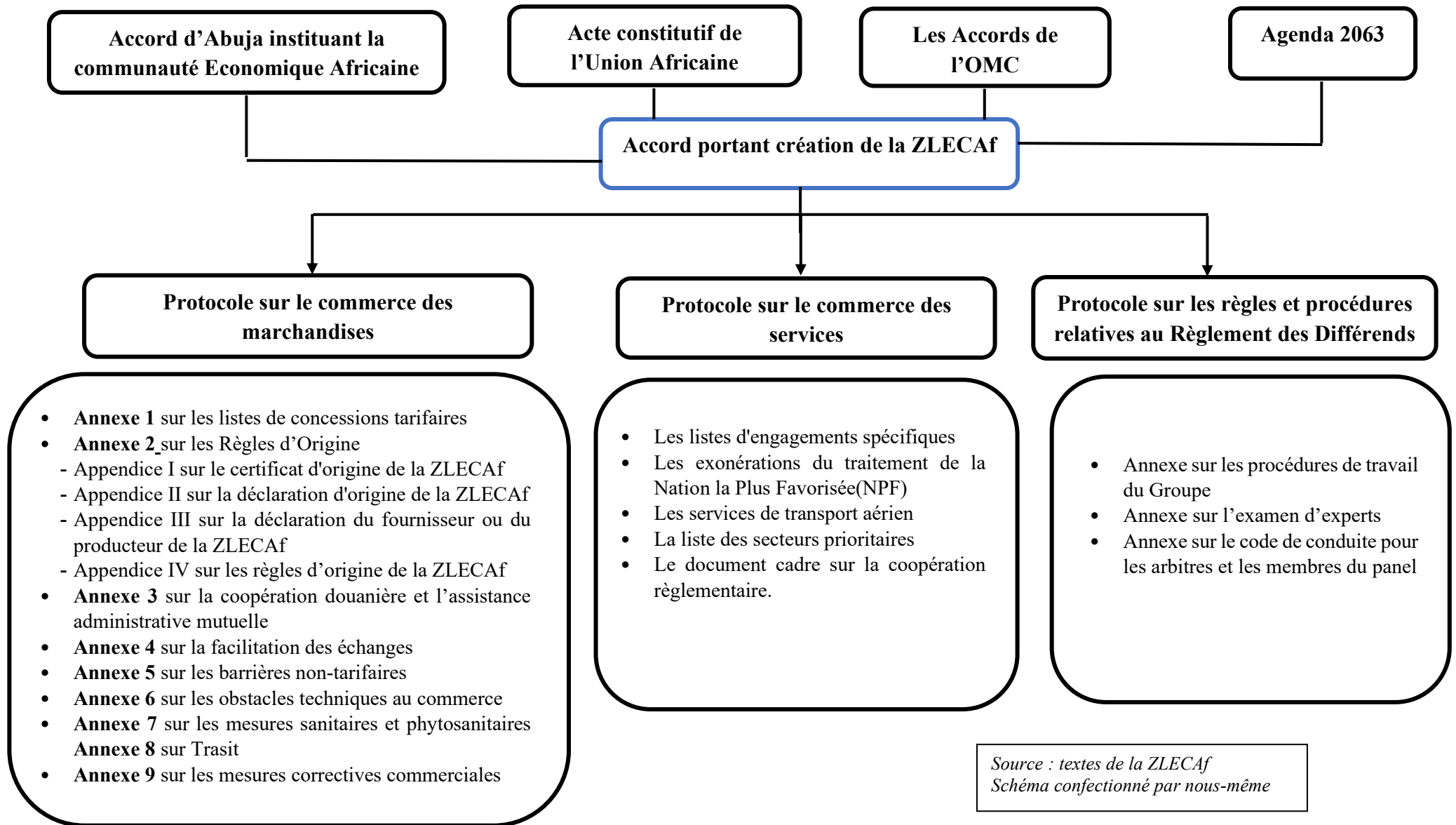
En ce qui concerne le commerce des services, cinq secteurs ont été retenus comme prioritaires pour la libéralisation, à savoir les communications, les services financiers, le tourisme, le transport et les services aux entreprises. Les États parties poursuivent les négociations en vue de finaliser les listes d'engagements spécifiques nationaux ainsi que le cadre de coopération réglementaire indispensable à la mise en œuvre effective de l'accord, afin d'assurer des modalités claires et harmonisées de libéralisation progressive, tout en tenant compte des spécificités économiques et sociales propres à chaque État membre.

Dans cette optique, il est essentiel de souligner que la libéralisation du commerce intra-africain, et plus spécifiquement le secteur des services, pourrait engendrer des conséquences profondes et multidimensionnelles sur les économies africaines. D'une part, cette ouverture progressive des marchés de services pourrait stimuler l'innovation et améliorer la compétitivité des entreprises africaines, tout en facilitant l'accès aux services modernes nécessaires à la croissance des secteurs stratégiques, tels que la finance, les technologies de l'information et de la communication (TIC), et le transport. D'autre part, cette libéralisation pourrait également engendrer des défis pour certains pays, notamment ceux dont les secteurs de services sont encore sous-développés ou qui bénéficient de protections réglementaires dans certains domaines. Les économies les plus vulnérables pourraient, dans un premier temps, rencontrer des difficultés à s'adapter aux nouvelles dynamiques concurrentielles, notamment en raison

d'un manque d'infrastructures ou d'une réglementation insuffisante pour protéger les acteurs locaux.

Ainsi, avant d'examiner l'impact des tensions géopolitiques sur le processus d'intégration économique entrepris par les États membres de la ZLECAf, il est pertinent d'aborder de manière synthétique les implications potentielles de la mise en œuvre de cet accord sur l'économie du continent.

Figure N° 1 : Structure des cadres juridique de la ZLECAf phase I



3. Les implications de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) : une vue d'ensemble

La mise en œuvre de la **Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf)**, la plus grande zone de libre-échange depuis la création de l'**Organisation Mondiale du Commerce(OMC)** (Signé et van der Ven 2019), peut entraîner des gains et des pertes à travers le continent. Dans ce cadre, plusieurs études d'impact ont été réalisées à l'aide du **Modèle d'Équilibre Général Calculable (MEGC)** pour analyser de manière claire et précise les interactions complexes entre les agents économiques après la mise en œuvre des accords commerciaux préférentiels, offrant ainsi aux décideurs politiques et aux chercheurs des outils d'analyse détaillés pour évaluer les effets potentiels de telles politiques sur les économies nationales et régionales.

3.1 Gains attendus par la mise en œuvre de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (AfCFTA)

Le nouveau paradigme de la coopération commerciale devrait inciter les industries locales à adopter de nouveaux mécanismes de production, notamment par le biais de l'encouragement des investissements, de la créativité, de l'innovation, ainsi que du renforcement des capacités humaines. Ce processus devrait favoriser un environnement concurrentiel propice à la compétitivité entre les produits locaux et importés, contribuant ainsi à l'amélioration de la performance des indicateurs macroéconomiques. Ce phénomène pourrait, malgré la réduction des recettes douanières, engendrer des bénéfices à long terme en termes de productivité, d'efficience et de diversification économique.

Dans cet optique, des études basées sur les résultats des simulations des **Modèles d'Équilibre Général Calculable(MEGC)** ont montré que « la **Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf)** devrait augmenter respectivement le **Produit de Intérieur Brut (PIB)** et l'emploi de **0,97 %** et **1,17 %**. (Mevel, S., & Karingi, S. 2012).

En outre, l'intégration économique sera stimulée principalement par le renforcement des échanges intra-africains. Dans ce sens, le commerce intra-africain devrait augmenter d'environ **24,2 %** en tenant compte du scénario de la catégorie de produits spéciaux(les produits de listes sensibles et d'exclusion). (Mevel, S., & Karingi, S. 2012).

3.2 Pertes dues à la libéralisation du commerce intra-africain

Comme a été précédemment souligné, la libéralisation des échanges commerciaux pourrait constituer un levier important pour les pays africains dans leur transition économique, en instaurant un environnement de compétitivité entre les produits locaux et importés. Cependant, les accords commerciaux préférentiels pourraient également entraîner des effets déstabilisateurs ou retarder la mise en place de certaines branches de production locales. Dans ce cadre, nous pouvons dire que les concessions tarifaires accordées, notamment pour les produits agricoles hautement sensibles risquent d'avoir des impacts multidimensionnels, dépassant le domaine économique, en générant potentiellement des tensions sociales ou des déséquilibres sectoriels. De ce fait, il devient crucial que des mesures compensatoires soient mises en œuvre par les gouvernements afin d'atténuer les effets négatifs de la libéralisation et d'accompagner l'adaptation des secteurs économiques aux nouvelles exigences du commerce ouvert.

En ce qui concerne les implications négatives de l'accord de la ZLECAf, (Saygili, Peters et Knebel, 2018) soulignent que le libre-échange intra-africain pourrait avoir des effets défavorables sur la main-d'œuvre non qualifiée à court et moyen terme, en particulier dans les secteurs qui bénéficiaient auparavant d'une protection.

Par ailleurs, certaines recherches ont révélé que ces modèles d'évaluation d'impact ne reflétaient pas pleinement la réalité des implications négatives potentielles liées à la mise en œuvre d'une zone de libre-échange englobant tous les États membres de l'Union Africaine. Dans cette perspective, les simulations des Modèles d'Équilibre Général utilisées présentent une image optimiste des indicateurs de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf), tels que le Produit Intérieur Brut (PIB), l'emploi et l'augmentation du commerce intra-africain» (Lunenborg, 2019).

À la lumière de ce qui précède, malgré les efforts d'intégration économique déployés par les États africains dans le cadre des Communautés économiques régionales (CER) ou la ZLECAf, ces derniers se trouvent confrontés à une réalité géopolitique conflictuelle caractéristique du continent. En effet, cette situation pourrait affecter le processus ambitieux d'intégration économique mis en œuvre par les États africains.

4. Les tensions géopolitiques en Afrique : lecture synthétique et impact sur le processus d'intégration économique

Avant d'analyser les implications des tensions géopolitiques en Afrique sur les efforts des États africains pour stimuler les forces productives essentielles au développement économique, il convient de procéder à une analyse synthétique des dynamiques de pouvoir dans l'Afrique postcoloniale, ce qui constituera une base nécessaire pour développer une réflexion approfondie et fournir des éléments de réponse à la problématique de cet écrit.

- 5.1 Dynamiques de pouvoir et sources de conflictualité dans l'Afrique postcoloniale

La fin de la période coloniale ne signifie pas la fin des intérêts commerciaux et géopolitiques vis-à-vis de l'Afrique. Les convoitises continuent à se développer en se basant sur les potentialités stratégiques du territoire (les richesses naturelles, les détroits maritimes, les opportunités de marchés...)

Dans cette perspective, il a été mentionné que la période-post coloniale fut loin d'être un monde idéal. Souvent, les anciennes puissances coloniales cherchèrent, par des voies indirectes, à préserver leurs intérêts politiques et économiques se montrant capables d'intervenir elles-mêmes, ou bien d'interférer, en maintes occasions, quand elles estiment ceux-ci menacés. (Porteous, 2003).

Eu égard de ce qui précède, et compte tenu de la fragilité des systèmes de fonctionnement de l'appareil de sécurité en Afrique, nous pouvons dire que la forme d'hégémonie avait connu certains changements de forme comme la libéralisation des échanges entre l'Afrique et les parties tierces, les stratégies diplomatiques et militaires de résolution des conflits, les nouvelles pressions exercées par les bailleurs de fonds et les institutions financières internationales...

De même, l'hétérogénéité des composantes de l'espace constitue également une source de conflictualité et d'instabilité. Généralement, la création des groupes humains est une opération fondée sur des facteurs de convergences tels que les similitudes ethniques, les fondements idéologiques et les convictions religieuses....

En l'absence d'une culture éducative capable de fédérer les identités au sein d'un groupe humain, les sociétés fortement divisées peuvent devenir vulnérables aux dysfonctionnements de leurs systèmes de sécurité. Dans ce cadre, (Kimemia, 2021) souligne que les pays fortement

fractionnés selon des critères ethniques, religieux et régionaux sont susceptibles d'être confrontés à la détérioration de l'ordre public.

Par ailleurs, l'espace objet d'étude est un terrain fertile aux convoitises des entrepreneurs de la guerre. Ainsi, un État détenteur de ressources en hydrocarbures a neuf fois plus de risques d'être le théâtre de conflits armés qu'un État non pourvu (Hugon, 2009). De surcroît, les faibles performances économiques avec une croissance démographique élevée pourraient s'ajouter aux facteurs favorisant la création d'un climat caractérisé par l'insécurité et l'instabilité.

S'agissant sur les dimensions de la scène concurrentielle de cet espace géographique, les grandes puissances classiques essayent de préserver les acquis et élargir la sphère d'influence. Toutefois, les nouvelles puissances avaient montrées des intérêts vis-à-vis des potentialités de l'espace ce qui a conduit à la création d'un nouveau paradigme de partenariat pour redéfinir les objectifs de la coopération entre les acteurs. Ce paradigme a profité d'une perception négative héritée de la période coloniale qui considère les grandes puissances classiques comme étant la principale source de la paupérisation. Donc à partir de cela les nouvelles puissances ont tiré profit de cette situation pour développer de nouveaux mécanismes de coopération concrétisés sous formes de programmes d'aides au développement, de chantier de construction des infrastructures...

Ainsi, cette action d'intrusion a engendré des réactions véhémentes exprimées par certaines sociétés africaines, modifiant ainsi les dynamiques du jeu concurrentiel sur la scène internationale. Ce phénomène a donné naissance à des contradictions multiples, qui se superposent et compliquent davantage la situation. Par conséquent, l'espace géographique en question semble s'éloigner des objectifs de souveraineté multidimensionnelle.

5.2 Réflexion autour des implications des tensions géopolitiques sur le processus d'intégration économique en Afrique

Après avoir cadré notre thématique selon des aspects théoriques multidimensionnels, en abordant le cadre théorique de l'intégration régionale, les perspectives démographiques et les richesses naturelles de l'Afrique, ainsi que l'état des lieux du principal projet d'intégration économique, la ZLECAf, nous proposons, dans la suite de l'analyse, d'explorer, au-delà des cadres analytiques établis, les implications des tensions géopolitiques sur le processus d'intégration économique engagé par les États africains, en engageant une réflexion

approfondie destinée à en révéler les mécanismes, les contradictions et les enjeux stratégiques qui en conditionnent les trajectoires.

Dans cette perspective, l'analyse des dynamiques d'intégration économique africaine ne peut être dissociée des contraintes structurelles et conjoncturelles qui déterminent le climat géopolitiques du continent. Les tensions géopolitiques, loin de constituer un facteur exogène isolé, s'inscrivent dans une trajectoire historique et institutionnelle marquée par des héritages coloniaux persistants, des fragilités internes des appareils politiques et institutionnels, ainsi que des interactions asymétriques avec l'extérieur. En effet, il apparaît nécessaire d'examiner, de manière articulée, les fondements institutionnels hérités de la période coloniale, les facteurs endogènes de divisions internes, la montée des rivalités entre puissances externes, ainsi que la nature et la portée des partenariats économiques liant l'Afrique aux parties tierces, afin de mieux appréhender leur impact sur le processus d'intégration économique africaine.

Dans ce cadre, l'héritage colonial a profondément structuré les trajectoires institutionnelles des États africains, en imposant des modèles culturels et administratifs exogènes, souvent appliqués pour garder le contrôle plutôt que de réaliser un développement économique et social des populations locales. En outre, la superposition de structures institutionnelles importées sur des réalités sociales locales a engendré une fragmentation durable de l'appareil étatique, caractérisée par une faible performance institutionnelle et une dépendance persistante vis-à-vis de doctrines, de normes et de pratiques extérieures. En effet, cette fragmentation a limité la capacité des États à formuler et à mettre en œuvre des politiques publiques cohérentes, ce qui a entravé les dynamiques d'intégration régionale nécessaires à la libéralisation des marchés et d'harmonisation des politiques économiques, monétaire et financières.

Au-delà de l'héritage colonial, les divisions internes constituent un facteur déterminant de la fragilité politique et institutionnelle en Afrique. Les clivages ethniques, régionaux et socio-économiques, souvent mobilisés à des fins politiques, ont affaibli le développement de projets à caractère développementaliste ce qui a favorisé des logiques de compétition plutôt que de coopération. De même, la carence des piliers politiques démocratiques, l'insuffisance de la gouvernance participative et de redistribution équitable des richesses a accentué les tensions internes, réduisant la légitimité de l'État et compromettant la stabilité politique. En effet, ces divisions internes ont limité la capacité des pays africains à harmoniser ses positions politiques et économiques sur la scène régionale et internationale.

Par ailleurs, le continent africain s'est affirmé comme un terrain de compétition entre les acteurs de l'entrepreneuriat de la guerre, qu'il s'agisse des puissances traditionnelles ou des nouveaux acteurs géopolitiques. En effet, le niveau de conflictualité, alimenté par de nouveaux paradigmes de concurrence géopolitique internationale peut aggraver le climat de tension persistant au sein de l'espace africain, accentuant les risques de conflits armés. À cet effet, en l'absence de cadres institutionnels africains suffisamment consolidés, cette concurrence contribue à impacter les choix stratégiques des États en matière de libéralisation des échanges commerciaux.

Au-delà des tensions géopolitiques, s'ajoutent les barrières non tarifaires, qui prennent la forme d'obstacles tels que les quotas, les formalités administratives coûteuses, les normes techniques divergentes ou encore les restrictions sanitaires. Ces mesures continuent de peser sur le commerce intra-régional et peuvent atténuer de manière significative les effets positifs des accords d'intégration. À cet égard, la persistance des barrières non tarifaires limite sensiblement l'impact de ces accords sur l'intégration régionale (Turkson et al., 2023). Par ailleurs, les barrières non tarifaires demeurent parmi les obstacles les plus persistants et les plus coûteux au commerce intra-africain (Selelo & Muleya, 2025).

À ces facteurs précédemment évoqués s'ajoutent les partenariats entre l'Afrique et les parties tierces. Ce volet occupe une place centrale dans les stratégies de développement du continent, notamment en matière d'investissements, d'infrastructures et d'intégration dans les chaînes de valeur mondiales. Toutefois, ces partenariats risquent de reproduire une logique de relations de dépendance asymétriques. Dans ce contexte, la coopération économique avec les parties tierces notamment les Accords de Partenariats Économiques conclus entre l'Union Européennes et certaines Communautés Économiques Régionales (CER) pourraient affaiblir les processus d'intégration régionale en encourageant les États africains à ajuster leurs politiques commerciales vis-à-vis de l'Union Européenne plutôt qu'entre eux. (Christopher Stevens, 2006).

Conclusion

L'analyse des efforts d'intégration économique met en évidence un contraste persistant entre l'ambition affichée par les États africains en matière d'intégration régionale et la portée limitée de leurs retombées économiques positives. Si des avancées notables ont été réalisées, telles que la fixation d'un taux de libéralisation de 90 % des lignes tarifaires, la mise en place d'un système de libéralisation des services, ainsi que l'élargissement du champ de coopération à d'autres thématiques (investissements, politique de la concurrence, etc.), leur traduction en dynamiques génératrices de développement et d'amélioration du bien-être des populations demeure insuffisante.

Cette situation s'explique notamment par des contraintes structurelles persistantes, parmi lesquelles figurent l'héritage colonial, l'hétérogénéité des composantes de l'espace régional, l'absence d'une culture éducative capable de rapprocher les identités, la persistance des barrières non tarifaires, le poids des partenariats asymétriques avec des parties tierces, ainsi que l'absence de politiques industrielles régionales coordonnées. En effet, l'intégration économique apparaît ainsi davantage comme un projet politique inachevé que comme un processus économique réellement consolidé.

Dans ce contexte, la consolidation d'une véritable intégration économique africaine ne se limite pas à la libéralisation commerciale ; elle suppose également l'émergence d'un paradigme de souveraineté industrielle régionale, fondé sur la maîtrise des chaînes de valeur stratégiques, le renforcement des capacités technologiques et l'autonomie décisionnelle des États. À cet égard, la souveraineté industrielle peut être mesurée dans un premier temps à partir de plusieurs variables articulant des indicateurs économiques, la disponibilité des minerais stratégiques et critiques, le niveau d'éducation et d'innovation, ainsi que la stabilité politique (Bakhtaoui & Eljai, 2025), auxquelles peuvent s'ajouter certaines variables spécifiques adaptées au contexte régional.

En dépit de ces apports, la présente recherche comporte certaines limites qu'il convient de souligner. D'abord, l'analyse s'est principalement appuyée sur une réflexion théorique portant sur la ZLECAf en tant que catalyseur du développement économique, sans aborder de manière approfondie l'état des lieux de l'intégration économique au sein des Communautés Économiques Régionales (CER). Par ailleurs, l'étude ne s'est pas fondée sur des investigations empiriques mobilisant des outils d'analyse alternatifs ni sur des contributions de spécialistes du domaine.

Ces limites ouvrent néanmoins des perspectives de recherche intéressantes, notamment à travers le recours à des approches empiriques qualitatives, l'exploitation de données sectorielles ou encore l'élaboration de modèles analytiques permettant d'évaluer plus finement les déterminants et les effets de l'intégration économique régionale, ainsi que les conditions institutionnelles nécessaires à l'émergence d'une souveraineté économique continentale.

Bibliographie

- African Union. (2018). Agreement Establishing the African Continental Free Trade Area (AfCFTA). <https://au.int/en/treaties/agreement-establishing-african-continental-free-trade-area>
- Amin, S. (1973). *Le développement inégal : essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*. Paris : Éditions de Minuit.
- BAKHTAOUI, Y., & ELJAI, F. (2025). The Concept of Industrial Sovereignty in Morocco: An Old-New Paradigm. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 6(6), 367–385. DOI : <https://doi.org/10.5281/zenodo.15659148>
- Balassa, B. (1961). *The Theory of Economic Integration*. Irwin, Homewood, Ill.
- Frank, A. G. (1967). *Capitalism and Underdevelopment in Latin America: Historical Studies of Chile and Brazil*. New York: Monthly Review Press.
- Gilpin, R. (1975). *Global Political Economy: Understanding the International Economic Order*. Princeton.
- Haas, E. B. (1958). *The Uniting of Europe: Political, Social, and Economic Forces, 1950–1957*. Stanford: Stanford University Press.
- Hugon, P. (2009). *Le rôle des ressources naturelles dans les conflits armés africains*. Paris : La Découverte.
- Kimemia, D. (2021). The impacts of political conflicts in Africa. *Journal of African Conflicts and Peace Studies*.
- Loumou, D. (2021). La ZLECAf en bref et état des lieux. Webinaire sur la couverture réelle de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf).

- Lunenburg, P. (2019). Phase 1B of African Continental Free Trade Area (AfCFTA) negotiations. South Centre, Policy Brief No. 63. <https://www.southcentre.int/policy-brief-63-3-december-2019/>
- Mevel, S., & Karingi, S. (2012). Deepening regional integration in Africa: A computable general equilibrium assessment of the establishment of a continental free trade area. United Nations Economic Commission for Africa (UNECA).
- Moravcsik, A. (1998). *The Choice for Europe: Social Purpose and State Power from Messina to Maastricht*. Ithaca, NY: Cornell University Press.
- Porteous, T. (2003). *L'évolution des conflits en Afrique subsaharienne. Politique étrangère*, Institut français des relations internationales.
- Prebisch, R. (1950). *The Economic Development of Latin America and Its Principal Problems*. New York: United Nations, Economic Commission for Latin America (ECLA).
- Saygili, M., Peters, R., & Knebel, C. (2018). African Continental Free Trade Area: Challenges and opportunities of tariff reductions. UNCTAD Research Paper No. 15. United Nations Conference on Trade and Development.
- Selelo, S. & Muleya, T. P. (2025). Trade Facilitation and Non-Tariff Barriers at Regional Economic Community Level of the African Union. *OIDA International Journal of Sustainable Development*, 18(12), 1075-1084.
- Signé, L., & van der Ven, C. (2019). Keys to success for AfCFTA negotiations. Africa Growth Initiative.
- Signé, L., & van der Ven, C. (2019). Keys to success for AfCFTA negotiations. Africa Growth Initiative. Brookings Institution. <https://www.brookings.edu/research/keys-to-success-for-afcfta-negotiations/>
- Stevens, C. (2006). The EU, Africa and Economic Partnership Agreements: unintended consequences of policy leverage. *The Journal of Modern African Studies*, 44(3), 441–458
- Strange, S. (1996). *The Retreat of the State: The Diffusion of Power in the World Economy*. Cambridge: Cambridge University Press.

-
- Tabutin, D., & Schoumaker, B. (2020). La démographie de l’Afrique subsaharienne au XXI^e siècle : Bilan des changements de 2000 à 2020, perspectives et défis d’ici 2050. *Population*, 75(2-3), 169-295. INED Éditions.
 - Turkson, E., Oduro, A. D., Baffour, P. T., & Quartey, P. (2023). Regional integration and non-tariff barriers to Intra-Sub-Saharan Africa trade. *The World Economy*, 46(2), 396–414. <https://doi.org/10.1111/twec.13365>
 - Vollset, S. E., Goren, E., Yuan, C. W., Cao, J., Smith, A. E., Hsiao, T., ... Murray, C. J. L. (2020). Fertility, mortality, migration, and population scenarios for 195 countries and territories from 2017 to 2100: A forecasting analysis for the Global Burden of Disease Study. *The Lancet*, 396(10258), 1285–1306.